

Accord du participe passé employé avec être

Avant d'aborder la règle d'accord du participe passé employé avec être, il faut savoir identifier un sujet.

LA RÈGLE D'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ AVEC ÊTRE

Le participe passé employé avec être s'accorde avec le sujet : *il reçoit le genre et le nombre du nom ou du pronom noyau du GN sujet.*

(fém. sing.) ↓

Elle est née en octobre, comme moi.

- > Le participe passé *née* reçoit le genre et le nombre du pronom *elle*, qui est le sujet.

(masc. plur.)

↓

Les **parents** d'Émilie sont rentrés de voyage hier.

- > Le participe passé *rentrés* reçoit le genre et le nombre du nom *parents*, qui est le noyau du GN sujet *les parents d'Émilie*.

(fém. sing.)

↓

La jeune **Émilie**, qui sautait de joie en voyant ses parents, n'a pas été déçue de leur retour.

- > Le participe passé *déçue* reçoit le genre et le nombre du nom *Émilie*, qui est le noyau du GN sujet *la jeune Émilie, qui sautait de joie en voyant ses parents*.

Attention! Quand le participe passé est employé avec l'auxiliaire être, il peut s'agir du participe passé d'un verbe pronominal, dont l'accord ne se fait pas toujours avec le sujet (voir le document *Accord du participe passé d'un verbe pronominal*).